

Contenu de l'annexe raccordement :

- **Modalités techniques du raccordement** : limites de propriété, niveau de tension, puissance d'injection maximale, ouvrages de raccordement, étapes de la mise à disposition du raccordement (tests, convention de raccordement, convention d'accès au réseau de transport....)
- **Exigences attendues du producteur** : stabilité des installations de production d'électricité, limitations des perturbations, délais pour spécifier ses installations - besoins
- **Mise à disposition d'équipements optionnels** : fibre optique, espace de contrôle commande dans le poste terrestre...
- **Emplacement du poste en mer (PEM) & composition** (cellules, Jtubes, hélideck et zone d'hélicoptère, espace contrôle commande producteur, comptage...)
- **Taux de disponibilité** du poste en mer sur la durée de la concession (AO4 : 97% sur 23 ans)



[Qui sommes-nous ?](#)

[Nos actualités](#)

[Nos documents](#)

La date limite pour effectuer des demandes d'informations est le 22 août 2022 à 12h.

Cahier des charges :

[Télécharger le cahier des charges rectificatif notifié aux candidats le 23/09/2022](#)

[Télécharger le cahier des charges rectificatif notifié aux candidats le 26/07/2022](#)

[Télécharger le cahier des charges notifié aux candidats le 11/04/2022](#)

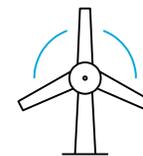
[Télécharger l'Annexe 4 : Modèle de contrat de complément de rémunération](#)

[Télécharger l'Annexe 6 : Implantation en ZEE](#)

[Télécharger l'Annexe 7 : Modalités techniques du raccordement](#)

[Télécharger l'Annexe 8 : Formulaire financier](#)

Cahier des charges – raccordement / ex AO4



Localisation des ouvrages de raccordement :

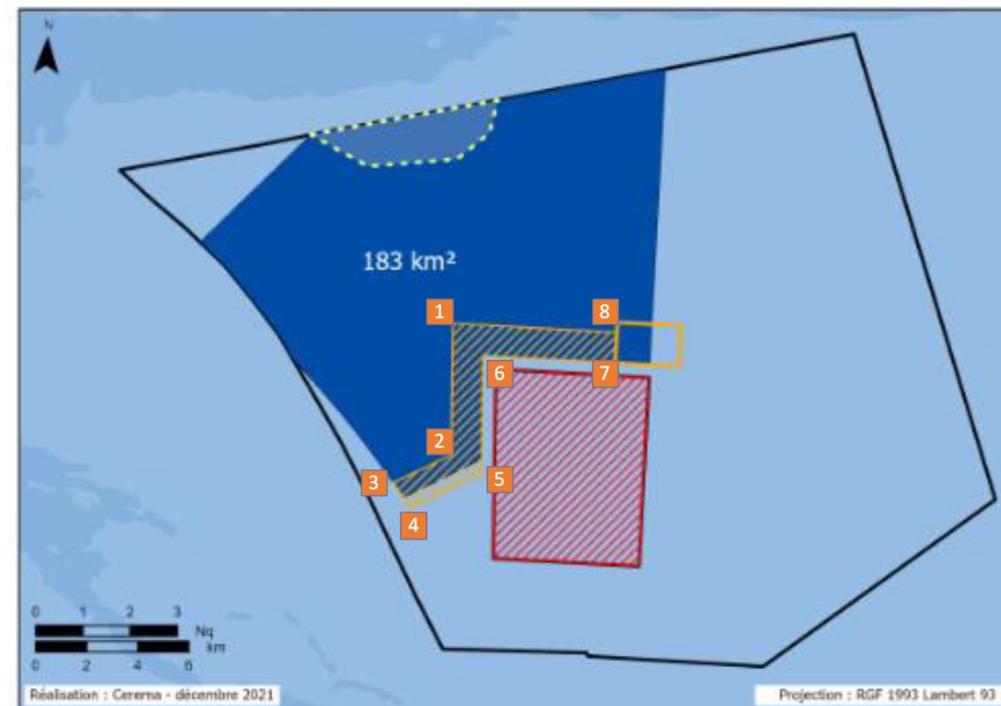
- La localisation de référence retenue est une zone d'**environ 4 km²** dans le Périmètre retenu par l'Etat
- Un **couloir est réservé pour les câbles de raccordement** au réseau
- Ces emplacements réservés au raccordement (poste, câbles) seront réduits au fur et à mesure de la concertation Fontaine (FMI) et des études menées par Rte et ses prestataires

➤ Surface élargie pour besoins de la concertation (FMI) et surveys géotechniques

Estimation surfaces FMI : 1km² pour le PEM et 1km de large pour le raccordement

Contraintes pour le producteur :

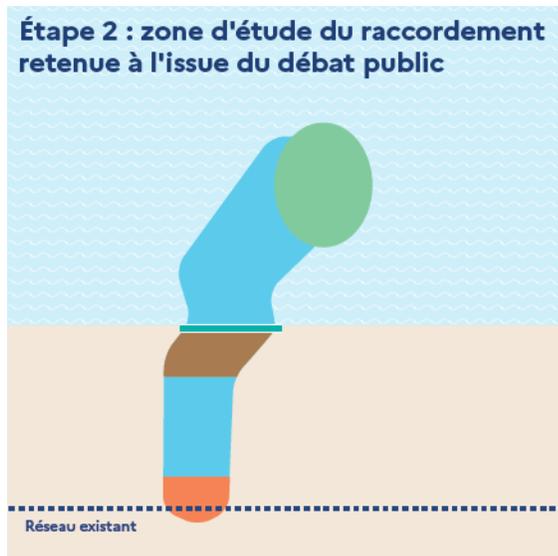
- Aucune éolienne ne pourra être installée dans une zone de 500 m autour du Poste en Mer, et coordination avec Rte pour des éoliennes dans la zone de 4km²
- Aucune éolienne ne pourra être installée dans le couloir de raccordement, et coordination avec Rte pour des éoliennes à proximité



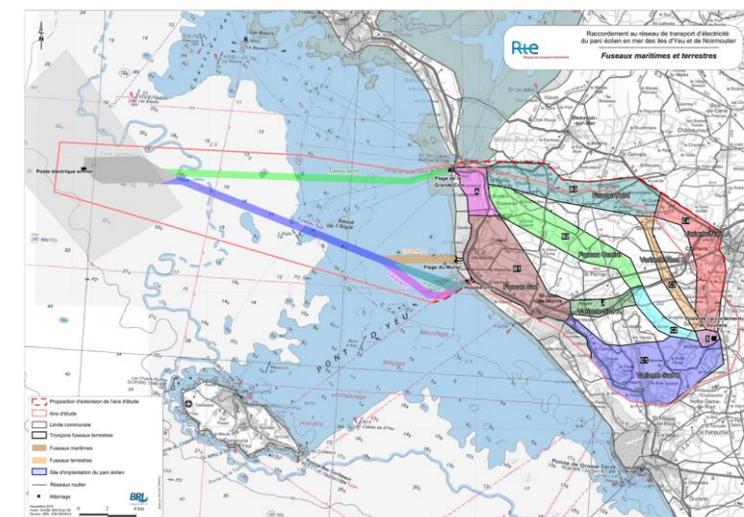
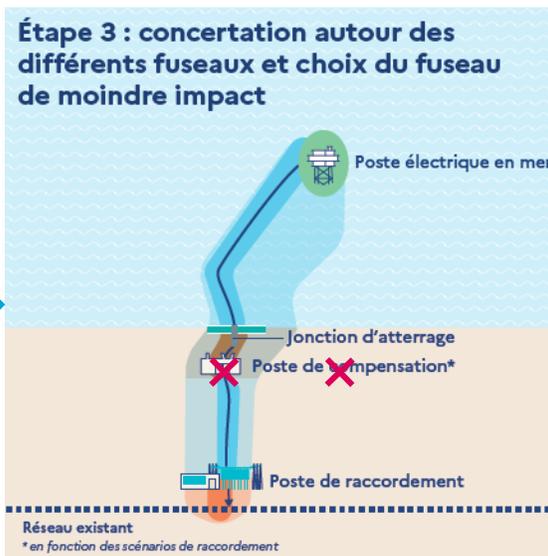
Point	LATITUDE	LONGITUDE
1	49°52'4.764"N	0°41'12.556"W
2	49°51'12.960"N	0°41'12.818"W
3	49°52'4.476"N	0°39'7.369"W
4	49°51'12.888"N	0°39'7.664"W

Concertation raccordement : prochaines étapes

- **Concertation** pour déterminer un **Fuseau de moindre impact (FMI)**
- Procédure « Fontaine » **sous l'égide du Préfet**
- **Articulation** avec la concertation avec les garants de la CNDP
- Validation du FMI prévue pour **fin 2023** (désignation du lauréat début 2024)



Concertation
Fontaine



Concertation raccordement : prochaines étapes

➤ 1^{er} trimestre 2023 :

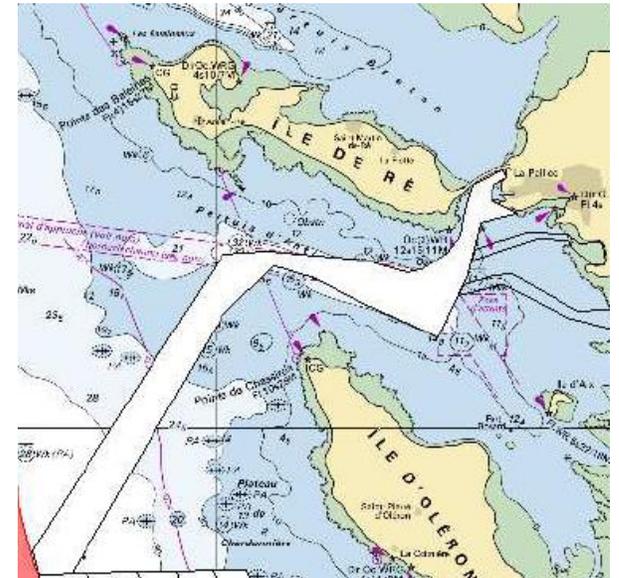
- Concertation possible autour de **l'emplacement du poste en mer** d'ici fin mars
Survey géophysique prévu en mai 2023
Stabilisation de l'emplacement pour le CDC et la concertation raccordement
- **Caractériser les contraintes de pêche** pour les survey géotechniques d'ici fin mars
Préparation technique dès fin avril

➤ 2^{ème} & 3^{ème} trimestres 2023 :

- **Travail sur les fuseaux en mer** à partir du survey du SHOM
Résultats du SHOM prévus fin avril – début mai

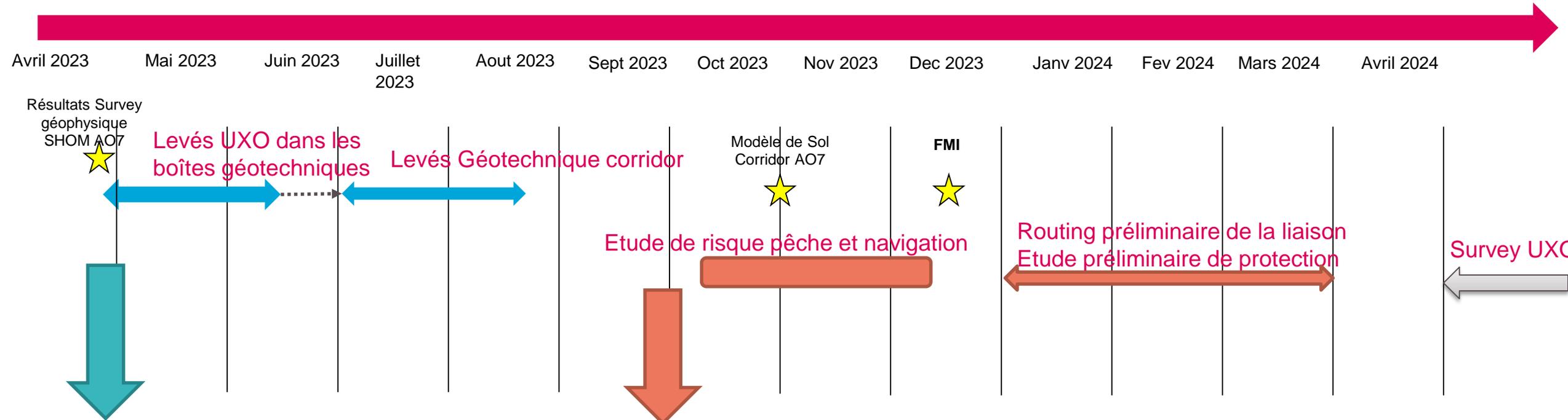
➤ 4^{ème} trimestre 2023 :

- **Recueillir les données pour l'étude pêche & navigation**
Données nécessaires dès octobre 2023 -> étude finalisée fin 2023
- Réalisation des survey géotechniques
- **Validation du FMI par l'Etat (env 1km de large)**



Flyer de communication - survey SHOM

Avancée études corridor liaison sous-marine



Printemps 2023 suite réception données SHOM :

- **Echange sur les données pêche** disponibles dans la zone du corridor
- **Définition d'un corridor** pour le survey géotechnique (et le survey préalable UXO)

Automne 2023 suite réception données géotechniques :

- **Besoin des données pêche** plus précises sur la zone afin d'alimenter l'évaluation des risques (qui permet de définir la protection de la liaison)
- **Démarrage de l'étude de risque** sur la pêche et la navigation

Concertation raccordement : prochaines étapes

➤ 2024 :

- Réalisation des campagnes pour l'état initial de l'environnement
- **Travail sur l'emplacement plus précis** du PEM (orientation...) et des câbles de raccordement en vue des dossiers d'autorisation

PEM : 100m/100m

Câbles : bande d'env 500m de large

- **Echange sur les spécifications de travaux** (périodes, modes opératoires, information...) en vue des achats Rte
- **Elaboration des mesures d'évitement et de réduction** des impacts pour l'étude d'impact et les autorisations
- **Travail sur les mesures d'indemnisation** pour la phase travaux (si possible avec le lauréat)

